

Document

The Kuwait Declaration on Technical Cooperation amongst Developing Countries

As part of the preparations for the UN Conference on Technical Cooperation amongst Developing Countries (TCDC), the UNDP convened in Kuwait from 31 May to 5 June 1977 a Panel of Consultants for « developing and synthesizing the main issues to be examined » at the World Conference on TCDC to be held in Argentina in 1978. The Panel of Consultants whose names are listed below produced two documents. The first one is called the Kuwait Declaration which we are publishing here. The second document is a longer report of the discussion that took place in Kuwait. The report is being processed by the UNDP Secretariat and it is expected to find its way as one of the official documents, for the 1978 World Conference in Buenos Aires, Argentina.

TEXT OF THE KUWAIT DECLARATION

1. Gathered here in the City of Kuwait as individuals in search of solutions to the problems of development and conscious of the opportunities that will be offered by the United Nations Conference on Technical Co-operation among Developing Countries to be held in 1978, we declare that :
2. TCDC is a historical imperative brought about by the need for a new international order. It is a conscious, systematic and politically motivated process developed to create a framework of multiple links between developing countries. Many steps have already been taken in this direction. TCDC may be facilitated, or hindered, but it cannot be stopped.
3. The process of TCDC cannot be seen in isolation either in space or time. It must be recognized that traditional technical assistance (TA) has generally reinforced earlier forms of dependence. This has in effect tended to stifling of self-reliant national capabilities in developing countries. It has also led to incorporating developing countries into a scientific technical and economic system dominated by the highly industrialized world. Such experience has made it evident that self-reliant national capabilities responsive to national objectives and requirements are fundamental prerequisites for viable development.

4. Self-reliance is not autarky. It is the will and capacity for autonomous decision-making and execution in all areas of society and economy. Science and technology are essential elements of a self-reliant capability. They constitute both an approach and an instrument for orienting and shaping the whole spectrum of economic and social activity.
5. Major qualitative changes in the content and flow of technical co-operation are required to support the process of TCDC. Vertical flows from industrialized to developing countries must be restructured and new horizontal flows among developing countries must be promoted. This double challenge is an integral part of the establishment of a new international order. The creativity thus generated will benefit all countries, industrialized and developing alike.
6. TCDC must emerge from the conviction within developing countries that it is both necessary and attainable ; it is a relevant input into decision making on development. Certain general and operative principles should inspire the application of TCDC. Among them :
 - a) TCDC as an integral element of the development efforts of developing countries, is the primary responsibility of the developing countries themselves ;
 - b) TCDC should not relieve the industrialized countries from discharging their responsibilities towards the development of developing countries. On the contrary, industrialized countries should substantially increase their contribution to development and to the implementation of structural changes of the international system ;
 - c) TCDC should be implemented in such a manner as to generate balanced and sovereign relations among participants in which the traditional concept of donor and recipient is eliminated ;
 - d) TCDC should be an instrument of complementarity, recognizing the many differences among developing countries and the particular contributions that can be made to the overall objectives of TCDC ;
 - e) TCDC should be built upon the active exercise of solidarity in the search for mutual interests. There are areas and subjects in which relevant technical co-operation can only stem from other developing countries. The problems involved do not exist in industrialized countries nor do they dispose of the technical tools to tackle them ;
 - f) The demand for TCDC must be actively organized and stimulated. Unless specific public policies and concrete measures directed to this end are adopted, the inertia of traditional links will prevail. These policies will constitute an important factor in limiting the outflow of technical and professional capacities ;

- g) TCDC must promote problem-oriented and production oriented endeavours directed towards providing alternative solutions to concrete situations. It should be built upon the analyses of both positive and negative experiences ;
 - h) Traditional project evaluation concepts, cost benefit analysis and criteria for defining the relevance of projects must be modified to take into account the social benefits to be derived from TCDC as well as the respective interests of the parties to the TCDC relationship ;
 - i) TCDC must promote and sustain networks of information and of co-operation and for co-operation between specialized institutions and organisations of developing countries ;
 - j) The environmental dimension of development should be an integral part of TCDC implementation ;
 - k) Education is a critical requirement for TCDC. Historical patterns of dependence have added cultural and attitudinal barriers that must be overcome for the full potential of TCDC to be realized ;
 - l) TCDC must consciously aim at reaching the largest number of people. It will take root only if it can create roots. It must respond to the multiple needs and potentialities stemming from the numerous professional, technical, voluntary associations and other forms of non-governmental organizations within developing countries.
7. There is already a wide variety of existing experience, knowledge and capacities available in developing countries. They must be identified, organized, promoted and utilized, to respond to particular needs expressed. The mobilization of people and institutions through self-help and full awareness of their capacities is essential for the success of TCDC, self-reliance should then emerge as a reality in the practice of development.
8. The international community, in particular developed countries should facilitate the progress and achievement of TCDC to become a purposeful and dynamic process. This support should permit the latent indigenous skills, talents and competence embedded in the developing world to find full self expression. Such capacities will then rightfully contribute to the establishment of an equitable international order.
9. No single mechanism or institution can deal with a historical process of such magnitude and complexity.
10. The following two dimensions are vital to the process of supporting national capability :

- a) Re-orienting traditional technical assistance programs and practices - both multilateral and bilateral, through basic changes in approach, concept and practice. Provision of skills and technologies, readily available with public and private commercial companies of the industrialized countries to developing countries, in a traditional way, must be replaced by identification and evaluation by the developing countries, jointly with their multilateral/bilateral partners, of all available techniques/technologies. The developing country concerned will then select the one regarded most appropriate by it.
 - b) The expert-equipment training package as the basic instrumentality of TA must be replaced by selective acquisition of individual elements of the package. New flexible instruments should permit and encourage genuine technical co-operation through joint innovation and learning from mistakes.
11. The complementary task of TCDC could call for new institutional arrangements outside the UN family, but closely associated with it. The distinctive feature of these arrangements would be that they are structurally controlled and managed by the developing countries. Nevertheless, there is a possibility for participation and financing of these arrangements by any industrialized country, which subscribes to the premise that programs of TCDC must be controlled by the developing countries themselves. These arrangements should be built on existing institutions in developing countries. Through the involvement of these institutions in TCDC, their capabilities will be enhanced and expanded. The impetus and growth of these institutional arrangements for TCDC must come from the developing countries themselves. The existing structure for TCDC in the UNDP should play a useful backstopping role in this process.
 12. It is the belief of this gathering that the UN Conference on TCDC to be held in 1978 in Argentina will be a decisive event in the evolution of a new international order. The success of this Conference will depend on the conviction and perseverance with which all participating countries, developing and industrialized, prepare themselves to deal with the major issues underlying the whole concept of TCDC. This Conference should also be seen as an opportunity for the world community to help release the latent creativity of two billion people thus opening new horizons for mankind.

Kuwait

5 June 1977

Déclaration de Koweït sur la Coopération Technique parmi les Nations en Développement

Dans le cadre des préparatifs pour la Conférence sur la Coopération Technique parmi les Pays en Développement (CTPD), le PNUD a réuni du 31 mai au 5 juin 1977 à Koweït un groupe de consultants pour discuter du thème suivant : « Développement et Synthèse des points principaux de l'ordre du jour » de la Conférence Mondiale sur la CTPD, prévue pour 1978 en Argentine. Le groupe de consultants, dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, a produit deux documents : Le premier de ces documents s'intitule « Déclaration de Koweït » et c'est lui que nous publions ici ; le second document est un rapport plus long sur les débats qui ont eu lieu à Koweït. Le rapport est actuellement au Secrétariat du PNUD et sera probablement l'un des documents officiels de la Conférence Mondiale de Buenos Aires, Argentine en 1978.

TEXTE DE LA DECLARATION DE KOWEIT*

1. Réunis ici à Koweït pour chercher une solution aux problèmes du développement, et conscients des possibilités qu'offre la Conférence des Nations Unies sur la Coopération Technique parmi les Pays en Développement, prévue pour 1978, nous déclarons que :
2. La CTPD est un impératif historique né de la nécessité d'un nouvel ordre international. C'est un processus conscient, systématiquement et politiquement motivé, développé en vue de la création d'un cadre de liens multiples entre pays en développement. Beaucoup de dispositions ont déjà été prises dans ce sens. La CTPD peut être facilitée ou ralentie, elle ne saurait être arrêtée.
3. La CTPD est un processus qui ne peut être isolé ni dans l'espace, ni dans le temps. C'est un fait que l'assistance technique traditionnelle a, en général pour effet de renforcer les anciennes formes de dépendance, ce qui contribue à étouffer dans l'œuf les possibilités d'une politique nationale de développement autocentré dans les pays en développement. Une autre conséquence de l'assistance technique traditionnelle, c'est l'incorporation des pays en développement dans un système économique scientifique et technique dominé par le monde industrialisé. Sur la base de cette expérience, il est évident que des capacités nationales d'un développement autocentré orienté vers les exigences et les objectifs nationaux constituent les conditions de bases pour un développement viable.

* Le texte original de la Déclaration de Koweït est en anglais ; la version française est une traduction du CODESRIA et non pas la traduction officielle des Nations Unies.

4. Le développement autocentré, ce n'est pas l'autarcie. C'est la volonté et la capacité de prendre des décisions et de les appliquer dans tous les domaines de la société et de l'économie. La science et la technologie sont les éléments essentiels d'un développement autocentré. Elles constituent en même temps une approche et un instrument en vue de donner orientation et forme à un nombre considérable d'activités économiques et sociales.
5. D'importantes modifications qualitatives dans le contenu et le rythme de coopération technique sont nécessaires pour mener à bien le processus de la CTPD. Le courant vertical qui prend naissance dans les pays industrialisés et va en direction des pays en développement doit être restructuré et de nouvelles formes d'échanges horizontales entre pays en développement doivent être développés. Cette double exigence fait partie intégrante de la création d'un nouvel ordre international. La créativité ainsi libérée profitera à tous les pays, industrialisés et en développement.
6. La CTPD doit naître de la conviction au sein même des pays en développement qu'elle est à la fois nécessaire et possible. Elle constitue un investissement important dans la prise de décisions concernant le développement. Un certain nombre de principes généraux et opérationnels devraient inspirer la mise en application de la CTPD, dont :
 - a) La CTPD en tant que partie intégrante des efforts de développement des pays en développement est avant tout sous la responsabilité des pays en développement eux-mêmes ;
 - b) La CTPD ne décharge pas les pays industrialisés de leurs responsabilités quant au développement des pays en développement. Tout au contraire les pays industrialisés doivent augmenter d'une manière substantielle leur contribution au développement et à la mise en œuvre de changement de structure du système international ;
 - c) La CTPD doit être appliquée de manière à favoriser l'instauration de relations équilibrées et souveraines entre les pays qui y participent, abrogeant ainsi les notions traditionnelles de donateurs et destinataires d'aide ;
 - d) La CTPD doit être un instrument de complémentarité, reconnaissant les nombreuses différences parmi les pays en développement et les contributions particulières pouvant être faites en vue des objectifs généraux de la CTPD ;
 - e) La CTPD doit être basée sur l'exercice actif de la solidarité en vue de l'intérêt réciproque. Il existe des domaines où la coopération technique ne peut provenir que d'autres pays en développement. Certains problèmes n'existent pas pour les pays industrialisés et ces derniers ne disposent pas des instruments techniques pour les résoudre.

- f) Les efforts en vue de la CTPD doivent être activement organisés et stimulés. L'inertie des liens traditionnels risque de se perpétuer si une politique gouvernementale spécifique et des mesures concrètes ne sont pas adoptées à cette fin. Cette politique constituera un facteur important pour limiter la fuite des capacités techniques et professionnelles vers l'étranger ;
 - g) La CTPD doit favoriser toute initiative qui, s'inspirant de la nature des problèmes existants et tenant compte des objectifs de production, envisage des variantes de solutions dans le cadre de situations concrètes. Elle doit se fonder sur l'analyse des expériences tant positives que négatives ;
 - h) Les méthodes traditionnelles d'évaluation des projets, d'analyse coûts-bénéfices et les critères utilisés pour définir la pertinence d'un projet doivent être modifiés en tenant compte des avantages sociaux que procurera la CTPD ainsi que des intérêts respectifs des parties dans les relations de CTPD ;
 - i) La CTPD doit promouvoir et soutenir des réseaux d'information et de coopération en vue de la coordination entre institutions spécialisées et organisations des pays en développement ;
 - j) L'aspect « environnement » du développement doit constituer une partie intégrante de la CTPD ;
 - k) L'éducation constitue une exigence critique pour la CTPD. Les modèles historiques de dépendance ont créé des barrières culturelles et psychologiques qui doivent être dépassées pour que la CTPD puisse se réaliser pleinement ;
 - l) La CTPD doit consciemment viser le plus grand nombre de gens. Elle ne prendra racine que si elle peut elle-même créer des racines. Elle doit répondre aux multiples besoins et potentialités des nombreuses associations bénévoles, professionnelles, techniques et autres formes d'organisations non-gouvernementales des pays en développement ;
7. Il existe déjà une grande variété d'expériences, de connaissances et de possibilités dans les pays en développement. Tout ceci doit être identifié, organisé, encouragé et utilisé pour répondre aux besoins particuliers toutes les fois qu'ils s'expriment. La mobilisation des personnes et des institutions par leurs propres efforts et la nette prise de conscience de leurs capacités est essentielle pour le succès de la CTPD. Ainsi une politique de développement auto-centré apparaîtra comme une réalité dans la pratique.
8. La communauté internationale, en particulier les pays développés doivent faciliter les progrès de la CTPD pour en faire un processus dynamique et aux objectifs clairs. Cette assistance prêtée à la

CTPD permettra aux talents, capacités et compétences qui se trouvent à l'état latent dans le monde en développement de se développer de la manière la plus complète, contribuant ainsi à l'établissement d'un ordre international équitable.

9. Aucun mécanisme ou institution ne peut sans autre concours, mener à bien un processus historique d'une telle importance et d'une telle complexité.
10. Les deux aspects suivants sont essentiels pour le processus de l'aide aux capacités nationales :
 - a) La réorientation des programmes et pratiques de l'assistance technique traditionnelle multilatérale et bilatérale par un changement fondamental dans l'approche, la conception et la pratique. Le transfert traditionnel des techniques et des compétences que les pays industrialisés ont jusqu'ici effectué « de bon cœur » doit être remplacé par l'identification et l'évaluation par les pays en développement et en collaboration avec leurs partenaires (dans les relations multilatérales ou bilatérales), de toutes les techniques et compétences disponibles. Le pays en voie de développement concerné choisira alors celles qu'il considère comme la plus appropriée à ses besoins ;
 - b) L'instrument de base utilisé par l'assistance technique traditionnelle dans le cadre de la formation a été, jusqu'à présent, des accords forfaitaires équipements/experts ; il faudrait le remplacer par un système d'acquisition sélective d'éléments indépendants. Il importe donc d'envisager de nouveaux instruments plus souples afin de permettre et d'encourager une coopération technique véritable fondée sur l'innovation commune tout en tirant les leçons des erreurs passées.
11. La tâche complémentaire de la CTPD pourrait exiger la création de nouvelles institutions en dehors de la famille des Nations Unies mais étroitement associées à cette famille, le signe distinctif de ces institutions étant qu'elles seraient structurellement contrôlées et administrées par les pays en développement. Cependant, l'on peut aussi envisager la participation à ces institutions de pays industrialisés et leur financement par de tels pays, ce qui n'est pas contradictoire avec le principe selon lequel les programmes de CTPD doivent être contrôlés par les pays en développement eux-mêmes. Ces institutions doivent se greffer sur des institutions existant déjà dans des pays en développement. Les capacités de ces institutions seront augmentées et élargies par leur participation à la CTPD. L'initiative et le développement de ces institutions doivent provenir des pays en développement eux-mêmes. Les structures actuellement existantes au sein du PNUD devront jouer un rôle utile dans ce processus.

12. Nous croyons que la Conférence des Nations Unies sur la CTPD prévue pour l'année 1978 en Argentine aura une influence décisive sur l'évolution du nouvel ordre international. Le succès de cette Conférence dépendra de la conviction et de la persévérance avec lesquelles tous les pays en développement et les pays industrialisés se préparent pour résoudre les grands problèmes de la CTPD. Cette Conférence doit aussi être considérée par la Communauté mondiale comme une bonne occasion pour aider à libérer la créativité latente de deux milliards de personnes, ouvrant ainsi de nouveaux horizons pour l'humanité.

Koweït
5 Juin 1977

PARTICIPANTS

ABDALLA Ismail-Sabri
ABDEL-MEGUID A.R.
AL-ADASANI H. E. Mohammed
Yusuf
ALBERTAL Eduardo
AII-YOUNIS Abdelhamid
AL-SHAIJI Naima
AL-SHAIKHLI Salah
ATTIGA Ali
BALTAZAR Bogdan
BUJRA Abdalla
CHIDZERO Bernard
DELL Sidney
DESMARAS-LUZURIAGA
Sr Embajador Don Raul
DRAGIC Dusan
DUAII Ahmad Ali
DUBEY Muchkund
FARVAR Mohammed-Taghi
GHOSE Arundhati

IGLESIAS Enrique V
JAMAL Amir
LEES Martin
MENSAH Moise
MORSE Bradford
NAJMAN D.
NERFIN Marc
OTEIZA Enrique
PATEL Surendra J.
PARTHASARATHI Ashok
PENALOSA E.
RAHMAN Anisur
RISTIC Slobodan
RIVES-SOTO Ms Dora
RSHEID Moed
SACHS Ignacy
SICAT Gerrardo P.
SOMAVIA Juan
WIGNARAJA Ponna
YASSIR Khaled